



Association pour
la Protection de l'Environnement
du Pays de Grignan
et de l'Enclave des Papes

APEG Échanges No. 7

Septembre 2023

Projection du film Paysans du ciel et de la terre



La soirée organisée le vendredi 15 septembre par l'association les Docs de Grillon en partenariat avec l'APEG a rencontré une belle participation (une soixantaine de personnes) et l'intérêt de l'assistance pour le sujet du film sur la préservation et la restauration des sols agricoles.

Les échanges après la projection ont été nourris grâce au concours toujours apprécié et éclairé de Claude Jouve- agriculteur à Grillon - et se sont clôturés par un sympathique pot de fin de soirée.

Nos remerciements à l'association organisatrice et aux adhérents de l'APEG qui se sont déplacés pour soutenir cette présentation.



Recensement des hirondelles



Tableau récapitulatif du recensement des nids d'hirondelles occupés

Commune	2019	2020	2021	2022	2023
Chamaret			4	5	

Grignan	5	5	7	8	11
Réauville	28	34	40	49	
Richerenches			28	13	30
Taulignan	30	39	40	43	36
Valréas			107	103	99
Visan			15	23	48
Grillon			11	8	12
Montségur sur Lauzon					7
TOTAL	63	78	237	239	243

Le comptage des hirondelles dans l'enclave des papes et le pays de Grignan s'est effectué cette année 2023 entre le 15 juin et le 15 juillet, comme les autres années sur les communes de Grignan, Richerenches, Taulignan, Valréas, Visan, Grillon et Montségur. Certaines communes n'ont pas pu être faites cette année : Chamaret, Colonzelle et Réauville. Il serait souhaitable de mettre en place des équipes de deux personnes pour effectuer et étendre le comptage de 2024. Le comptage des hirondelles est important pour évaluer l'évolution de la biodiversité.

L'Apeg participe avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) à ce recensement des hirondelles de fenêtre qui nichent dans les différentes communes de la Drôme ou du Vaucluse qui constituent notre territoire. Nous avons débuté notre action à Grignan en 1994 et avons étendu le recensement à 10 communes en 2021.

Précisions : 5 familles d'hirondelles peuvent être observées en France - le martinet noir n'appartient pas à la famille des hirondelles - seules l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique utilisent nos bâtiments pour se reproduire. Nous recensons uniquement l'hirondelle de fenêtre car c'est la seule qui niche dans nos villes ou villages et qui nous permet de les identifier sans pénétrer chez les habitants.



Les populations d'hirondelles sont en nette baisse en France.

D'après le Muséum National d'Histoire Naturelle, en dix ans, le nombre d'hirondelles de fenêtre a diminué de 23% et la population d'hirondelles rustiques de 25%. D'ailleurs, c'est un oiseau protégé depuis octobre 2009.

La disparition des insectes est bien sûr un des facteurs essentiels de la disparition des colonies d'hirondelles dans nos villages, mais ce ne peut être la seule. La diminution importante du nombre de nids occupés dans certaines communes (notamment Grignan : en 2016 31 nids occupés et 5 seulement en 2022 (-75% en 6 ans) ! Cela remonte un peu en 2023 : 11 nids occupés.

On peut avancer des explications complémentaires :

Pour la construction de son nid, l'hirondelle de fenêtre a besoin de boue. Le goudronnage des chemins, la disparition des flaques ou des mares dans et autour des communes, obligent l'hirondelle de fenêtre à parcourir de nombreux kilomètres pour trouver son matériau de prédilection. Cela pourrait expliquer l'utilisation fréquente des génoises non obstruées ; en ne façonnant que la façade les hirondelles de fenêtre économisent ainsi des centaines de voyages. On note également l'inexistence de nouveaux nids notamment sur les façades qui ont été refaites au cours des dernières années. Ce n'est pas le cas à Taulignan et à Réauville. On peut penser que la période des ravalements et la façon de faire à Grignan sont en grande partie responsables de cet état de fait. On peut observer que l'emplacement encore le plus occupé est la rue du petit faubourg pour la partie des immeubles les plus anciens.

La réduction des espaces cultivés, jachères espaces riches en petits insectes volants tels que mouches, moustiques, pucerons ou coléoptères proches du centre-ville est certainement une cause aggravante car elle oblige ces oiseaux à d'épuisants allers et retours.

La mission de la LPO et de l'APEG est aussi de sensibiliser à la protection des hirondelles. La LPO a réalisé [une carte interactive intégrant des observations](#) dans toute la France.

Elles rappellent qu'il est ainsi formellement interdit d'enlever, de déplacer ou de détruire en toute saison leurs nids, de prélever des œufs, des poussins ou des adultes. Chacune de ces actions constitue un délit pouvant être puni de 150 000€ d'amende et de 3 ans de prison.

Une cohabitation de longue durée, transmise aux jeunes générations, plus que jamais sensibles à la protection du vivant, peut ainsi s'établir avec la participation active des habitants à ce recensement.

IMPORTANT : Des disparités importantes sont parfois notées d'une année sur l'autre. Il est important que les consignes de comptage soient bien respectées. Il est aussi souhaitable qu'une même personne fasse le comptage pour son village d'une année sur l'autre. Important aussi de repasser dans les mêmes rues où ont été notés les nids l'année précédente.

Conclusion

Sur les trois dernières années, on observe une relative stabilité. Mais sur une plus longue période comme sur la commune de Grignan, une baisse importante est observée. D'où l'importance de continuer ce recensement et de l'étendre à d'autres communes voisines.

La planète malade du plastique

350 millions de tonnes chaque année

Plus de 8 milliards de tonnes de déchets plastiques se sont accumulés à la surface du globe terrestre depuis le début des années 1950 ! C'est comme si la Terre était intégralement recouverte d'une pellicule d'un demi-centimètre de plastique...

Sans parler des océans : on estime que chaque minute, l'équivalent d'un camion-poubelle rempli de déchets plastiques s'y déverse, soit 6 millions de tonnes par an.

Encore un chiffre ? Plus de 350 millions de tonnes de déchets plastiques sont produits chaque année à l'échelle de la planète, chiffre qui devrait tripler d'ici dix ans selon l'estimation du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE).

Production et pollution toujours plus élevées

Seulement 9% sont recyclés, 50% sont enfouis dans les décharges, 19% sont incinérés, le reste, 22%, se retrouve dans l'environnement sous forme de micro

ou nanoplastiques à mesure qu'ils se dégradent (mille ans pour une bouteille). A cela il faut ajouter tous les plastiques utilisés dans le bâtiment, l'industrie textile ou la gomme des pneus : le plastique est le troisième matériau le plus fabriqué dans le monde après le ciment et l'acier. La production mondiale a doublé entre 2000 et 2020 pour atteindre 460 millions de tonnes par an. Et elle devrait encore tripler d'ici 2060 !

Santé et biodiversité

Une grande partie des déchets (6 millions de tonnes chaque année) se retrouvent dans les cours d'eau et les océans. Ceux qui restent dans les milieux terrestres mettront plusieurs millénaires à se dégrader.

En attendant, c'est toute la chaîne alimentaire qui se trouve contaminée : on estime que chaque individu consommerait jusqu'à 5 grammes de plastique par semaine : l'équivalent d'une carte bancaire !

Sans compter les nombreuses substances chimiques ajoutées par les industriels. On en a recensé une bonne dizaine de milliers dont les données toxicologiques sont pour le moins jugées « préoccupantes » par les scientifiques : phtalates, bisphénols, PCB, PFAS. Ils sont désormais associés à l'apparition de cancers, maladies cardiovasculaires, perturbation du système endocrinien, etc...

Réchauffement climatique

Tout le monde le sait : c'est à partir du pétrole qu'on fabrique du plastique. Il faut donc ajouter sa participation au réchauffement climatique tout au long de son extraction à partir de l'énergie fossile, puis de son cycle de vie : les gaz à effet de serre associés à sa production, son utilisation puis son élimination sont estimés à 15% des émissions mondiales.

De tout cela, le coût financier est encore mal défini (maladies, perte de biodiversité, nettoyages des rivières et des océans). Certains l'estiment à 20% du budget carbone mondial.

Recours contentieux contre le projet de Parc Photovoltaïque au sol de Grignan bois de Janiol

Votre soutien est important !

Nous vous avons tenus informés de l'avancement des recours déposés auprès du Tribunal Administratif de Grenoble contre les 3 arrêtés préfectoraux des 2 et 3 mars 2023 autorisant la création, par la société NEOEN, du parc photovoltaïque de Grignan, situé en zone boisée et préjudiciable selon nous au maintien de conditions favorables à la biodiversité et à un développement maîtrisé des énergies renouvelables.

Après la suspension de l'arrêté préfectoral du 2 mars 2023 valant autorisation de défrichage des 9 ha du Bois de Janiol obtenue le 9 juin par l'association « Les Amis de la Terre », nous préparons activement l'audience sur le fond à venir dans les tout prochains mois.

Pour mener à bien ces recours conduits par l'APEG -, conjointement avec FRAPNA Drôme Nature Environnement et France Nature environnement Auvergne Rhône Alpes, nous avons besoin de votre soutien financier pour faire face aux frais de justice engagés par nos 3 associations.



AIDEZ-NOUS A FINANCER
CE RECOURS

Merci pour vos dons !

(Cliquez sur le bouton ci-dessous)

[Faire un don](#)

[Ou retrouvez le communiqué sur le site de l'Apeg](#)

Dans le contexte d'aggravation des effets du changement climatique, de diminution des précipitations et de sécheresses répétitives que nous connaissons, nos espaces boisés doivent être protégés pour les générations futures et non pas sacrifiés pour le développement des énergies renouvelables. L'avenir de la biodiversité et des forêts drômoises dépend du succès de ce recours que nous avons le devoir de gagner !

Rappelons que nos associations s'opposent publiquement depuis son lancement en 2020 au projet de parc photovoltaïque au sol de Grignan,

projet qui entraînerait le défrichage d'une surface de près de 9 hectares au sein des bois communaux de Grignan.

Nos associations sont par ailleurs très favorables au développement des énergies renouvelables et de l'énergie solaire en particulier, **sous réserve d'utiliser prioritairement les espaces déjà artificialisés** (toitures bâtiments agricoles et industriels, friches industrielles ou commerciales, ombrières de parking, anciennes décharges et centres d'enfouissement techniques , etc...).

Nous encourageons et soutenons à ce titre les projets de développement des panneaux photovoltaïques en toiture menés par plusieurs centrales villageoises voisines.



VRAIVRAI FILMS PRESENTE

DE L'EAU JAILLIT LE FEU

UN FILM DE FABIEN MAZZOCCO

MARDI 26 SEPTEMBRE 2023
À 20H00

L'EAU INÉPUISABLE ?

INTERVENANTS

- ADAF Arbre et sol vivant** : Tarik ZNIBER ingénieur agronome
- Sébastien LOUCHE** : Ingénieur spécialiste gestion de l'eau
- CONFEDERATION PAYSANNE** : Annabel WURBEL élevage pastoral
- Patrick LEVEQUE**: Animateur les sorties de la nature, du climat et de notre économie

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT

La solution : comprendre et rétablir les écosystèmes protecteurs indispensables à la vie, à notre alimentation.



CINÉMA LE 7ÈME ART ST PAUL 3
CHÂTEAUX



Le Collectif Environnement En Tricastin et Association Nature et Tempo vous convient à cette soirée sur le thème de l'EAU indispensable à toutes sources de vie, le 26 septembre à 20 h.



**Visite de ferme : S'installer avec le soutien d'un
collectif de citoyen.nes !**

Judi 28 Septembre 2023, de 18h à 21h
Ferme du Colombier, Chemin des Paluds à Grillon.

APEG

Maison Milon, 2 place Émile Colongin
Le Vialle, 84600 Grillon
contact@apeg.fr
<https://www.apeg.fr>

Suivez-nous sur Facebook



Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous recevez cet e-mail car vous êtes inscrit à notre newsletter

[Se désinscrire](#)

